

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze février à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 08 février 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DE LA RUE DU CAN, Le Maire.

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
10	9	9

Présents : Pierre DE LA RUE DU CAN, Jean-Pierre BOUTONNET, Catherine PEPINOTREMENOS, Renée HEIM, Jean-Marie BOYER, Renée BOUSCHET, Jacques PIBAROT, François ANDRE et Christophe COMBES.

Yves CAYROCHE absent.

Catherine PEPINOTREMENOS a été nommée secrétaire de séance ;

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Approbation du PV de la réunion précédente :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 07 février 2022 est approuvé.

1- Recueil de paroles et photos de Ponteillais – approbation du nouveau plan de financement :

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de réalisation d'un livre : recueil de paroles et photos de Ponteillais. Il fait part des différentes demandes de subventions déposées et donne lecture du nouveau plan de financement.

Charges prévisionnelles		Produits Prévisionnels	
		<i>Sous réserve de l'obtention des subventions demandées</i>	
Ethnologue - Fanny CASTAING	9 850.00 €	Parc National des Cévennes	5 000.00 €
Photographe - Lucien PELEN	5 700.00 €	Département du Gard	2 000.00 €
Edition Bruno DOUAN - Atelier Baie	13 000.00 €	Région Occitanie Livre Lecture	6 000.00 €
Supervision qualité des textes, mise en page, illustrations, impressions, promotion du livre, droits d'auteur			
Commercialisation	5 000.00 €	Crédit Agricole	3 000.00 €
		DRAC	5 000.00 €
		Editeur	5 000.00 €
		participation communale	7 350.00 €
Total HT	33 350.00 €		33 350.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

VALIDE le plan de financement tel qu'il est proposé et APPROUVE les demandes de financements déposées.

DECIDE le lancement du projet, notamment les entretiens avec les habitants, sans attendre les accords de subvention.

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 0

2- Demande de subvention APE Ecole de Vielvic - voyage :

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de demande d'une subvention exceptionnelle de l'APE de l'Ecole de Vielvic pour le financement d'une classe découverte à Paris. Le coût total du projet est de 10 100 € pour 24 élèves du CP au CM2. L'association sollicite une subvention de 50 € par enfant domicilié sur la commune, soit pour 12 enfants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

ACCORDE une subvention de 600 € à l'APE de l'école de Vielvic pour financer le voyage à Paris de 12 élèves domiciliés sur la commune.

DIT que cette subvention sera inscrite au budget primitif 2022.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

3- Pont informations :

★ Travaux en cours :

- Enduits Eglise :

Les travaux de réfection des enduits de l'Eglise sont terminés.

- Etanchéité bassin AEP :

Les travaux de rénovation de l'étanchéité des bassins AEP de Besses et du Gas sont terminés.

- Travaux de voirie :

Le programme de travaux de voirie 2021, va être prochainement achevé. L'entreprise Laupie doit réaliser des murs et l'entreprise Jouvert doit réaliser des goudrons.

- Obligation légale de débroussaillage :

L'entreprise DONNADIEU doit transmettre des devis pour élaguer la route de Malaval, nettoyer la parcelle communale de Planzollas, abattre des arbres autour de l'école de Besses.

★ Compte rendu réunion CNPF

Le CNPF a reçu un budget pour réaliser une mission de conseil et de communication sur les communes de Pontails, Malons et Saint André.

★ Implantation NRO

Présentation du projet d'installation d'un NRO par « Gard Fibre » sur les abords du parking du garage.

★ Ferme de reconquête

Information sur l'avancement du dossier.

Candidats pour reprendre le Chambonnet. Accompagnement par la démarche ferme de reconquête.

★ PLU

Compte rendu visite sur la commune de Sénéchas.

La séance est levée à 20h00.